

1er vendredi du mois  
espace "Papotheque"  
de 10 h à 11 h



Vous êtes assistantes maternelles  
ou vous désirez le devenir.  
Parents vous cherchez  
une assistante maternelle :

Dans le cadre de la politique d'accueil  
du jeune enfant, le Relais Assistantes  
Maternelles est un service initié  
par la Communauté de Communes  
du Canton de Montdidier  
en partenariat avec la Caisse  
d'allocations Familiales de la Somme  
qui participe au financement  
et assure un suivi technique.



Pour contacter l'animatrice  
du Relais Assistantes Maternelles :

Permanence et Accueil du public

**Le Mercredi de 9h00 à 12h30**

Animation (atelier avec les enfants)

**Le Jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00**

Le Matin : Accueil du Public

Sur Rendez Vous

L'après Midi : Accueil du Public

Sans Rendez Vous

**Le Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30**

Le Matin : Animation (réunion)

Permanence téléphonique

l'après Midi

**CHAQUE SAMEDI MATIN**

**de 9h00 à 12h00**

Accueil ou Réunion à Thème



Permanence téléphonique

**Le Vendredi après midi de 14h00 à 18h00**

**Au : 03 . 22 . 98 . 38 . 12**

Point rencontre pour les Assistantes Maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles de la Communauté  
de Communes du Canton de Montdidier vous accueille  
rue Jean Dupuy ( entre la salle des fêtes et  
le poste de Police Municipale) à Montdidier.

Les réunions d'informations et les ateliers éducatifs  
avec les enfants ont lieu le Mercredi de 9h30 à 11h30  
et le Vendredi de 9h30 à 11h30.

Espace « Papotheque » le 1er vendredi  
du mois de 10 h à 11 h.

Rue Jean Dupuy 80500 Montdidier

E-mail : [cc.montdidier@wanadoo.fr](mailto:cc.montdidier@wanadoo.fr)

Web : [www.cc-montdidier.com](http://www.cc-montdidier.com)

**Relais Assistantes**



**Un lieu de rencontres, d'échanges,  
D'informations, de conseils,  
d'animations  
et de documentations  
pour les assistantes maternelles,  
les parents et les enfants.**

## Qu'est ce qu'un relais Assistants Maternelles ?



*Le Relais Assistants Maternelles est un lieu « ressource » pour les assistantes maternelles et les parents qui souhaitent confier leur(s) enfant(s).*

### Sa mission :

*Créer en environnement favorable à l'accueil des enfants à domicile.*



*Le relais Assistants Maternelles accompagne les parents et les assistantes maternelles pour faciliter leur relation*



## Le Relais pour les parents et les futurs parents



**Vous bénéficiez :**



*D'informations administratives sur les prestations de la Caisse d'Allocations Familiales (Prestation d'accueil du jeune enfant pour les enfants nés à partir du 1er janvier 2004, AFEAMA\* ...)*



*D'Informations législatives concernant l'embauche d'une assistante maternelle (droits et devoirs d'un employeur, contrat de travail, déclaration URSSAF, relation avec le centre PAJEMPLOI Bulletin de salaire... )*



## Le Relais pour les Assistants Maternelles

**Pour les candidates à l'agrément :**

*Le Relais vous informe sur la profession et sur les avantages liés à l'agrément.*

**Pour les Assistants Maternelles agréées**



*Information sur les droits et les devoirs du salarié (congés, salaire, impôts...)*

**Ateliers d'éveil,  
Activités manuelles  
et réunions d'informations  
Documentation**

